VERSAILLES

Date de réception :

Cadre réservé à l'administration	Oui	Non	Date	Signature

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE 2023/2024

Dossier à adresser impérativement à la Direction de l'Education avant le 14 avril 2023
Mairie de Versailles – Direction de l'Education – 4 avenue de Paris RP1144 – 78011 Versailles Cedex
Téléphone : 01 30 97 85 23 – Mail : education@versailles.fr

ENFANT CONCERNÉ

Nom		
Prénom		
Date de naissance		Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

ÉCOLE

École de secteur		**École demandée**	

Niveau scolaire en 2023-2024

☐ Tout-petit ☐ Petit ☐ Moyen ☐ Grand ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

RESPONSABLES LÉGAUX **N° Famille (si connu) : ……..**

Nom et prénom du représentant légal 1 …….. Adresse : …….. CP : …… Ville : …….. ☎ …….. Lieu de travail : …….. ……..	Nom et prénom du représentant légal 2 …….. Adresse : …….. CP : …… Ville : …….. ☎ …….. Lieu de travail : …….. ……..

Situation familiale (cocher la case correspondante)

☐ Célibataire ☐ Mariés ☐ Vie maritale ☐ Pacsés ☐ Séparés ☐ Divorcés ☐ Veuf(ve)

Modalités de garde de l'enfant en cas de séparation des parents *(fournir tout document officiel : jugement de divorce…)*

☐ Conjointe ☐ Responsable légal 1 uniquement ☐ Responsable légal 2 uniquement ☐ Tiers : ……

FRÈRES ET SŒURS VIVANT AU FOYER

Nom et prénom	Date de naissance	École fréquentée en 2023/2024	Niveau scolaire 2023/2024

Motifs de la demande

☐ **Rapprochement de fratrie**

☐ **Obligations professionnelles des parents** *(préciser)*
Justificatifs à fournir : attestations des employeurs des responsables légaux précisant lieu et horaires de travail

……

……

……

……

……

……

☐ **Rapprochement du mode de garde hors du temps scolaire**
Justificatifs à fournir : attestation sur l'honneur et justificatif de domicile de la personne prenant en charge l'enfant

Nom et prénom de la personne prenant en charge de l'enfant : ……..……

Adresse : ……...……..

Motif justifiant la demande de dérogation :

……..……

……

……

……

……

☐ **Autres raisons**
Justificatif à fournir : tout document attestant des contraintes évoquées

……

……

……

……

……

A chaque école correspond un secteur géographique de scolarisation, article L. 212-7 du Code de l'Education. L'école de secteur est indiquée aux familles lors de l'inscription scolaire.

Excepté pour les cas obligatoires expressément prévus par l'article L.212-8 du Code de l'Education, votre demande ne sera accordée que si le motif est reconnu recevable.

Tout accord donné vaut pour le cycle en préélémentaire (maternel) ou en élémentaire. Il sera donc remis en cause à la fin de la formation préélémentaire (maternel) ou en élémentaire.

Je, soussigné(e) ……, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la présente demande, et suis informé(e) qu'ils peuvent être soumis à contrôle.

A Versailles, le …… **Signature**